

Règlement - Appel à Manifestation d'Intérêt Revue de Projets Rev3

Mis à jour le 10 décembre 2024

Descriptif de la revue de projets

La revue de projets est un temps de présentation d'un projet de bâtiment qui met en œuvre les principes de « rev 3 bâtiment durable ». Il s'agit d'échanger en phase APS/ APD ou PRO avec des professionnels et des spécialistes de manière constructive et bienveillante au profit de la qualité du projet.

Les conditions de participation

Comment participer ?

Pour participer à la 1^{ère} revue de projets rev3 du Bâtiment Durable le 03 avril 2025 les professionnels doivent compléter le [formulaire d'inscription](#) avant le 31 janvier 2025 à 17h.

Quels types d'opérations peuvent participer ?

Tous types de bâtiments, logements, industriels, écoles, hôpitaux, etc. neufs ou rénovés peuvent participer au concours s'ils sont en conception (jusqu'à la phase PRO à la date de la revue de projets)

Les projets proposés doivent présenter des bonnes pratiques **énergétique et environnementale** dans le bâtiment en s'appuyant sur les principes de la démarche rev3 bâtiment durable.

Qui peut participer ?

Le projet peut être inscrit à l'appel à manifestation d'intérêt par un membre de l'équipe : maître d'ouvrage, architecte, bureaux d'études, entreprises qui aura validé l'accord de l'ensemble de l'équipe maîtrise d'ouvrage et conception préalablement.

L'objectif est que l'ensemble de l'équipe puisse participer à la revue de projets.

Les projets doivent se situer dans la région Hauts-de-France.

Les experts et le public

Les dossiers seront étudiés par une sélection d'experts familiers de la démarche rev 3 bâtiment durable et de spécialistes des thématiques clés des projets retenus.

Pourquoi candidater ?

Les revues de projets rev3 du CD2E sont l'occasion unique de présenter votre projet à des experts de différentes thématiques (performance énergétique, gestion de l'eau, économie circulaire, ...) et d'échanger sur vos volontés d'exemplarité, les problématiques rencontrées, ...

Les principales étapes de la revue de projets rev3 du Bâtiment durable :

- Décembre 2024 : lancement de l'appel à manifestation d'intérêt
- 31 janvier 2025 : date limite de candidatures
- Février 2025 : échange avec les candidats pour validation
- 28 février 2025 : date limite pour les candidats sélectionnés de transmission du dossier
- Mars 2025 : analyse des dossiers par le jury d'experts
- 3 Avril 2025 : commission de projets rev3 du Bâtiment Durable

Pour toutes questions :

Elodie DONNEZ – e.donnez@cd2e.com - 07 78 33 85 42

Aude CATOIRE – a.catoire@cd2e.com – 06 01 70 08 02